

moovéo



Manuel d'utilisation

SOMMAIRE GENERAL

MANUEL D'UTILISATION	2
CONSEILS PRATIQUES DE PREMIERE UTILISATION.....	3
TABLEAU DES EQUIPEMENTS	4
QUELQUES CONSEILS	5
LE CHASSIS	8
LE COUCHAGE	10
AERATION	10
UTILISATION DES FENETRES	11
TOIT-DOME HEKI.....	12
L'INSTALLATION GAZ.....	14
UTILISATION DES APPAREILS FONCTIONNANT AU GAZ.....	15
L'ALIMENTATION EN EAU	17
UTILISATION HIVERNALE	18
L'INSTALLATION ELECTRIQUE.....	20
FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE ELECTRONIQUE SCHAUDT	24
L'ENTRETIEN DE VOTRE CAMPING-CAR	31
LE SERVICE APRES-VENTE.....	32
PRESSIION DE GONFLAGE A FROID EN BARS DES PNEUMATIQUES*	33
DROITS ET DEVOIRS DU CAMPING-CARISTE.....	34

MANUEL D'UTILISATION



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à MOOVEO.

Nous vous prions de lire soigneusement ce manuel d'utilisation, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffe-eau, chauffage, four etc...

Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie, mais aussi préserve la valeur de votre véhicule.

Bon voyage avec votre MOOVEO.

CONSEILS PRATIQUES DE PREMIERE UTILISATION

- ⌘ Ne jamais rouler avec les lanterneaux de pavillon ouverts.
- ⌘ Ne jamais rouler avec un appareil fonctionnant au gaz. Fermer la ou les bouteilles de gaz avant le départ.
- ⌘ Déverrouiller les fenêtres en appuyant sur le bouton central, avant de tourner la poignée.
- ⌘ N'utiliser que de l'eau et un chiffon souple pour le nettoyage des fenêtres.
- ⌘ Ne jamais occulter le toit Heki III à plus de 2/3.
- ⌘ Ne jamais laisser la pompe à eau sous tension, lorsque l'on est hors du véhicule.
- ⌘ Ne jamais verser de l'eau bouillante dans l'évier, le lavabo, la douche et les toilettes.
- ⌘ Vidanger l'eau des boilers équipés de la soupape de vidange manuelle, en hiver.
- ⌘ Débrancher la batterie auxiliaire après s'être assuré de sa bonne charge, pour les arrêts d'une durée supérieure à 1 mois.
- ⌘ Nettoyer chaque année les conduits d'aspiration et la cheminée des appareils Trumatic et du réfrigérateur, à l'air comprimé.

EQUIPEMENT DE SERIE - VEHICULES MOOVEO 2006

	CAPUCINES					PROFILES	
	C 609	C 642	C 687	C 688		P 609	P 659
CHAUFFE-EAU							
CHAUFFE-EAU 10L (0603011)	X	X	X	X		X	X
CHAUFFAGE							
CHAUFFAGE 3002 (0601023)	X	X	X	X		X	X
TRUMAVENT							
TRUMAVENT 12V (0602031)	X	X	X	X		X	X
REFRIGERATEUR							
		-----	SELON PACK CONFORT			-----	
WC							
WC CASSETTE C200 AVEC CONSOLE (0408086)	X	X	X	X		X	X
CENTRALE ELCTRIQUE							
CENTRALE SCHAUDT (LT300)MOOVEO (0801290)	X	X	X	X		X	X

Les appareils tels que le chauffe-eau, chauffage, réfrigérateur, WC, et mini-grill, ont leur propre notice livrée avec le véhicule.

QUELQUES CONSEILS

 Ce signal, répété au long de ce manuel, est un symbole graphique qui met en évidence des paragraphes concernant la sécurité des personnes. L'inobservation des prescriptions peut comporter un grave danger pour les occupants de votre camping-car.

PRESCRIPTION GÉNÉRALE

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution, indispensable déjà pour une voiture particulière, est renforcé pour un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements ménagers fonctionnant au gaz.

❖ LE CHARGEMENT

- Afin d'éviter un surcroît de bagages, établissez des listes pour la vaisselle, les vêtements,... Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utilisez au mieux les rangements déjà étudiés comme le meuble-bar, la penderie, les coffres extérieurs.

 Ne pas utiliser le caisson situé sous le siège chauffeur ou passager comme coffre de rangement dans le cas où ce caisson sert de logement à la batterie auxiliaire : danger de court-circuit ou d'incendie.

- Pensez à vous munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage de réservoir d'eau, rallonge 220V,...

- En hiver, prévoyez les outils contre la neige (pelle, balai ...) pour nettoyer le marche-pied, le toit et les fenêtres.

 Le camping-car que vous utilisez a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises (poids à vide avec tolérance +/- 5%, charge utile estimée, poids total en charge avec tolérance de +/- 5% etc...) qu'il convient de respecter.

Remarque:

En ce qui concerne la charge utile (restante dans le calcul en tenant compte des pleins de carburant, d'eau propre, de gaz et des passagers) elle doit être répartie dans les différentes zones de rangements de votre véhicule.

- Ne pas oublier que la pose d'équipements optionnels lourds tels que :

- réservoir d'eau supplémentaire,
- climatiseur 220 V + groupe électrogène,
- porte-moto, etc...,

sont susceptibles d'affecter ces prescriptions dont le non-respect peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars (tenue de route, etc...).



TRÈS IMPORTANT

Ne pas garder de bombes aérosol dans le camping-car. Il y a en effet danger d'explosion, car ces bombes ne doivent pas être exposées à des températures supérieures à 50° C. Or, en période estivale, la température de l'habitacle peut dépasser cette valeur.



SECURITE INCENDIE

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué. Familiarisez-vous avec sa notice d'emploi et avec les dispositions locales de prévention des incendies. Il est conseillé de prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

❖ AU DEPART

Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route. Toutefois, quelques vérifications s'imposent, afin d'éviter des désagréments éventuels.

La liste suivante constitue une fiche que nous vous invitons à photocopier afin de l'avoir sous la main au moment du départ.



Ne jamais rouler avec un appareil fonctionnant au gaz. Fermer la ou les bouteilles de gaz avant le départ.

- * Remonter/enlever les vérins/chandelles de stabilisation, si votre camping-car en dispose (option).
- * Débrancher les connexions 220V
- * Mettre le réfrigérateur sur position 12V dès que le moteur tourne
- * Verrouiller la porte du réfrigérateur
- * Fermer les lanterneaux
- * Fermer la porte cellule et rentrer le marchepied (fermeture automatique si le marchepied est électrique)
- * Fermer toutes les fenêtres
- * Fermer tous les tiroirs
- * Verrouiller les placards et fermer les portes de la penderie et de la salle de bain
- * Eviter de laisser des objets sur les tables et le plan de cuisine.
- * Vérifier votre champ de rétro-vision

La Conduite :

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule :

→ **ATTENTION A LA HAUTEUR**

(ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations service, etc.)

→ **ATTENTION A LA LARGEUR**

(évitiez d'emprunter des rues trop étroites)

→ **ATTENTION AU PORTE-A-FAUX**

(lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule).

❖ **STATIONNEMENT**

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort dans le véhicule. Si vous avez commandé cette option, les vérins, situés à l'arrière du véhicule, sont destinés à stabiliser le camping-car. En aucun cas, ils ne doivent être utilisés pour corriger une éventuelle inclinaison.

→ Discretion :

Elle est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes.

→ Eau :

Vous pouvez vous réapprovisionner dans les stations service en faisant le plein de carburant. Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes. N'hésitez pas à les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées.

→ Eaux usées :

Les parkings d'autoroute, les bornes d'accueil, les stations service ou autres offrent souvent une possibilité. De même que pour l'eau propre, n'attendez pas le dernier moment.

LE CHASSIS

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édité par le Constructeur Automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.



Attention, le réglage du parallélisme, effectué en usine par le constructeur du châssis, doit impérativement être contrôlé à 1500 Km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20000 Km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, quelques précautions sont à prendre lors du chargement. L'objectif est d'obtenir un centre de gravité le plus bas possible et en avant de l'essieu arrière. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que roulis, tangage,...

Les objets lourds doivent donc être placés si possible près du plancher du camping-car et entre les deux essieux. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers. L'extincteur est situé dans la cabine du chauffeur.

La roue de secours est dans un panier sous le plancher cellule à l'arrière, ou dans la soute garage sur certains modèles.

Vous trouverez le cric dans le coffre à gaz. Pour changer une roue, consulter la notice du constructeur du châssis. La pression des pneumatiques est indiquée dans un tableau que vous trouverez en dernière page du manuel.



ATTENTION Risque d'accident

Le sous-gonflage des pneumatiques compromet la sécurité de roulage et réduit leur kilométrage.

➤ PORTE-MOTO et ATTELAGE DE REMORQUES

Ces équipements doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.

Dans certains cas, la pose d'un renfort de suspension AR homologué est conseillé (contactez votre concessionnaire).

Dans le cas d'un attelage, veillez à bien respecter les données de chargement indiquées sur l'étiquette adhésive apposée obligatoirement sur celui-ci :

- Valeur S (en kg) : charge maximale verticale que peut exercer la remorque sur la boule.
- Valeur D (en kN) : elle permet de déterminer la masse maximale de votre remorque admissible par l'attelage, suivant le calcul suivant :

$$\rightarrow M.R. = \frac{D \times T}{[(9,8 \times T) - D]}$$

Avec : M.R. = masse maximale de la remorque (en tonnes)

T = PTAC de votre véhicule (en tonnes)

D = valeur (en kN) à lire sur votre attelage.

Exemple : T = 3,5 t D = 12,5 kN

$$\rightarrow M.R. = \frac{12,5 \times 3,5}{[(9,8 \times 3,5) - 12,5]}$$

Soit : M.R. = 2 t

Par ailleurs, attention à ne pas dépasser le poids total roulant (PTR) de votre véhicule.

 Il est rappelé que ces équipements entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et une modification de la conduite et de la tenue de route du camping-car à laquelle le conducteur doit s'adapter (limitation de vitesse dans certains pays, etc...).

Une partie de la gamme MOOVEO propose un montage de rallonges et attelages homologués. Pour cela, merci de consulter votre concessionnaire.

 En aucun cas MOOVEO ne peut être tenu responsable du montage d'attelage ou de porte-moto non agréés par ses services techniques.

➤ CAMPING-CAR AVEC DOUBLE PLANCHER ET/OU GARAGE

La technologie du double plancher et/ou la présence de garage offre un volume de chargement très important et bien positionné car permettant l'abaissement du centre de gravité.

Il convient toutefois de respecter les prescriptions techniques rappelées au paragraphe chargement. Par ailleurs, les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement.

 Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger pour le conducteur et les passagers en cas de freinage brusque ou de choc occasionnel.

LE COUCHAGE

❖ *La capucine :*

Utilisable à tout moment (sauf en route), le couchage capucine s'obtient en abaissant le sommier à lattes.

❖ *Le couchage d'înette (suivant versions) :*

Le principe est d'abaisser la table au niveau des banquettes. Pour ce faire, il faut décrocher la table de la barre coulissante en manœuvrant les crochets situés à droite et à gauche à la base de celle-ci. Après avoir replié le pied de la table et tiré les compléments de couchage, mettre la table en position sur les supports prévus à cet effet. Disposer les coussins sur la table.



Lorsque les couchettes sont utilisées par des enfants, particulièrement ceux de moins de 6 ans, faire attention au risque de chute. Utiliser les filets de protection. Ces couchettes ne conviennent pas aux enfants sans surveillance.

AERATION

La société MOOVEO y a apporté une très grande attention et s'est conformée aux normes européennes.

La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un constant renouvellement de l'air. L'aération basse est généralement réalisée par une découpe dans le plancher sous le réfrigérateur. L'aération haute est assurée par les lanterneaux qui disposent d'une aération permanente. Ces dispositifs d'aération favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes (d'où la présence de passage d'air au pied des coffres). Ils ne doivent en aucun cas être occultés, même en période d'hiver.

Attention à les maintenir propres et sans poussière (une vérification annuelle est conseillée).



Le renouvellement permanent de l'air, combiné avec un dosage adéquat du chauffage en période hivernale, permet d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car.



ATTENTION : Ne jamais obstruer les orifices de ventilation des compartiments de stockage des bouteilles de gaz.

UTILISATION DES FENETRES

Attention : Les fenêtres doivent être fermées lorsque le véhicule est en marche et lorsque vous le quittez.

❖ Commande de la fenêtre à projection :

Pour ouvrir la fenêtre, toutes les poignées doivent être ouvertes. A cet effet, appuyer sur le bouton de verrouillage au milieu de la poignée et le tourner à 90°. Dès à présent, la vitre peut être projetée vers l'extérieur jusqu'à ce que l'angle d'ouverture souhaité soit enclenché.

Pour fermer la fenêtre, la vitre doit être projetée au maximum puis lentement fermée. Pour terminer, tourner la poignée à 90°. La poignée permet aussi bien de fermer la vitre que de fixer la position d'aération. A cet effet, la fourche doit s'enclencher au-dessus du côté étroit du cadre. A l'état fermé, la partie avant (externe) de la fourche doit être sur le cadre à l'intérieur.

❖ Commande de la fenêtre coulissante :

Pour ouvrir la fenêtre, enfoncer la poignée et déplacer la vitre dans la position d'ouverture souhaitée.

Pour fermer la fenêtre, déplacer la vitre jusqu'à ce qu'elle soit fermée et que la poignée soit enclenchée.

❖ Commande du store :

Les barres terminales doivent toujours être saisies au milieu.

Pour fermer les stores (pour l'occultation), pousser la barre terminale du store moustiquaire sur la barre terminale du store de protection solaire et procéder à l'enclenchement.

Pour ouvrir les stores, pousser les barres terminales dans le sens du store d'occultation, jusqu'au bord puis désenclencher les barres terminales.

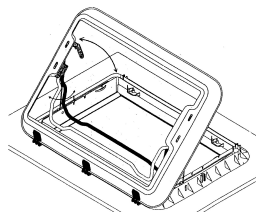
Réintroduire maintenant la barre terminale du store moustiquaire manuellement en la freinant dans sa course.

❖ Précautions d'entretien :

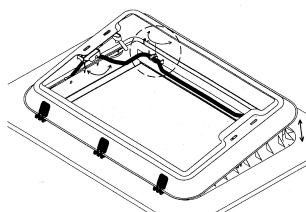
- Les fenêtres acryliques doivent être nettoyées avec un produit d'entretien (pour fenêtres acryliques).
- Les tâches et les petites éraflures sur les vitres acryliques peuvent être traitées avec un polish et un chiffon à lustrer .
- Entretenir les joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc.
- Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.
- En cas de non-respect de ces recommandations, il y a automatiquement perte des droits de garantie.

TOIT-DOME HEKI

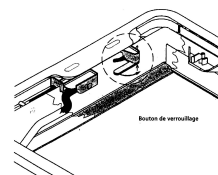
❖ TOIT-DOME HEKI 2



1 - Ouverture complète



2 - Ouverture intermédiaire



3 - Bouton de verrouillage

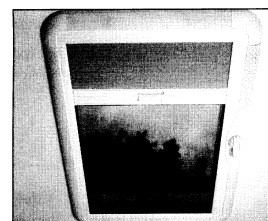
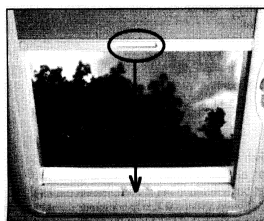
☞ REMARQUES

- **Fermer complètement le HEKI avant la mise en route du véhicule.**

- Commande de stores : toujours saisir les barres terminales par le milieu. Lors de la fermeture des stores (ou bien de l'occultation), pousser la barre terminale du store moustiquaire sur la barre terminale du store de protection solaire jusqu'au bord puis désenclencher. Pour ouvrir les stores, pousser les barres terminales dans le sens du store de protection solaire jusqu'au bord puis désenclencher les barres terminales. Ramener dès à présent la barre terminale du store moustiquaire manuellement sans le laisser revenir trop vite.

- **Ne pas marcher sur la vitre acrylique !**
- **Ne pas manipuler le HEKI en cours de route !**
- **Ne pas quitter le véhicule lorsque le HEKI est ouvert, le fermer auparavant !**
- **En cas d'apparition de défauts ou de dérangements, consulter un atelier spécialisé !**

❖ TOIT-DOME HEKI 3



☞ Ouverture/ fermeture du dôme :

- Pour ouvrir le Heki 3, tourner la manivelle. L'ouverture maximale sera atteinte dès que vous sentirez une résistance, l'angle d'ouverture sera alors de 70°.
- Pour fermer le Heki 3, tourner la manivelle dans l'autre sens. Afin de parfaitement verrouiller le dôme quand celui-ci est baissé, il est indispensable d'effectuer 2 à 3 tours de plus, afin d'enclencher le verrouillage.

Remarque : vous pouvez facilement contrôler le verrouillage en poussant le dôme avec la main.

Utilisation des stores :

- Ouvrir : Vous pouvez faire coulisser le store Duette en fonction de vos besoins. Pour ouvrir la moustiquaire, encliqueter les deux stores ensemble, à l'aide des poignées.
- Fermer : Afin de fermer les deux stores, vous devez déverrouiller les poignées tout en retenant la moustiquaire, afin d'éviter que celle-ci ne rentre trop rapidement.

Réglage personnel :

En assemblant les deux stores, vous pouvez régler comme vous le souhaitez la luminosité de votre dôme.

Remarque : pour préserver votre Heki 3 lors de fort ensoleillement, il est impératif de ne pas fermer complètement votre store Duette, afin de permettre une ventilation permanente et ainsi d'évacuer la chaleur naturelle accumulée sous le dôme.

Instructions de sécurité :

1. Toute intervention sera effectuée exclusivement par du personnel spécialisé.
2. Si vous rencontrez des anomalies ou des défauts, consultez votre revendeur.
3. Vérifier que votre dôme acrylique ne soit pas endommagé par des branches ou des produits toxiques.
4. Ne pas marcher sur le dôme.
5. Fermer complètement le Heki 3 avant la mise en route du véhicule (vérifier le bon verrouillage).
6. Ne pas quitter le véhicule avec le Heki ouvert ; le fermer auparavant.
7. Ne pas ouvrir le Heki par fort vent ou pluies violentes.
8. Avant d'ouvrir le toit dôme, enlever si nécessaire la neige, le givre ou d'éventuelles salissures.
9. En cas de dommages, consulter un atelier spécialisé.
10. Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool.

L'INSTALLATION GAZ



AVERTISSEMENT GAZ :

Ne jamais rouler avec un appareil fonctionnant au gaz. Fermer la ou les bouteilles de gaz avant le départ.

Les 2 bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur.

L'installation est prévue pour fonctionner au PROPANE uniquement. Pour les véhicules commercialisés en Espagne, Portugal et Grande-Bretagne, il convient de consulter le revendeur local.

La pression d'utilisation est de 30 mbar. Ne pas modifier le type du détendeur. Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente.

☛ FONCTIONNEMENT ET MISE EN SERVICE

En fonction de la gamme de produits, votre camping-car peut être équipé de la façon suivante :

✓ INSTALLATION 1 BOUTEILLE

- Ouvrir la bouteille de gaz
- Ouvrir les robinets fixés sur la rampe d'alimentation située dans la cuisine ou la penderie et correspondant aux appareils à utiliser.

✓ INSTALLATION 2 BOUTEILLES AVEC INVERSION AUTOMATIQUE

- Ouvrir les robinets des 2 bouteilles et suivre les indications notées sur la notice d'emploi de votre inverseur.



Ces indications sont également à respecter lors du changement de bouteille.

Pour un meilleur fonctionnement de votre inverseur, les 2 bouteilles doivent être maintenues simultanément ouvertes.

- Ouvrir les robinets fixés sur la rampe d'alimentation située dans la cuisine ou sous la penderie et correspondant aux appareils à utiliser.

❖ ENTRETIEN



- Vérifier régulièrement le bon état des lyres souples. Les changer pour un modèle homologué de même longueur que celui d'origine, dès que leur état l'exige, au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau.

- Ne jamais utiliser de rallonge de flexible.

UTILISATION DES APPAREILS FONCTIONNANT AU GAZ

Réchaud, four, mini-grill, réfrigérateur, chauffage, chauffe-eau, (suivant modèle) :

Tous les éléments fonctionnant au gaz sont équipés de sécurités : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Lire attentivement la notice de ces appareils.



IMPORTANT POUR VOTRE SECURITE :

- Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage portatifs, autres que les radiateurs électriques qui ne soient pas du type à radiation directe, qui présentent des risques d'incendie et d'asphyxie.

- Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils fonctionnant au gaz, sauf par des installateurs agréés.

En cas de fuite (odeur forte de propane) :

- Fermer les bouteilles
- Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

N'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette. N'actionner aucun élément électrique (ni ouvrir, ni fermer d'interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus du tout d'odeur de propane.

❖ TABLE DE CUISSON

- ✓ Presser le bouton du réchaud en le tournant légèrement vers la gauche,
- ✓ Allumer avec un allume-gaz ou une allumette ou au moyen du bouton d'allumage électronique (suivant version),
- ✓ Maintenir la pression environ 3 à 5 secondes puis relâcher.

La table de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage.

Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

☞ Remarque générale concernant le chauffage :

Nos camping-cars se situent dans la classe de chauffage n°2 (suivant EN 1646-1).

❖ REFRIGERATEUR

☞ Avertissement pour l'utilisation de votre réfrigérateur :

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule, qui varient en fonction :

- des conditions climatiques variables,
- de la température élevée à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement, exposé au soleil (la température peut atteindre et dépasser 50°C),
- de l'utilisation, au cours d'un trajet prolongé, de la source d'énergie de 12 Volts,

- de l'exposition au soleil du réfrigérateur placé derrière une vitre,
- d'une utilisation trop rapide du réfrigérateur après sa mise en température optimale.

Dans ces conditions, cet appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables.

Listes des denrées très périssables : tous les produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations :

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou un film alimentaire.
- Oter le sur-emballage carton ou plastique, uniquement si les indications nécessaires (DLC, température, mode d'emploi ...) figurent sur l'emballage qui est au contact du produit.
- Ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur.
- Mettre à l'avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placez les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

Informations :

La date limite de consommation (DLC) apparaît sous la forme : « A consommer jusqu'au ... » ou « A consommer jusqu'à la date figurant ... », suivie soit de la date elle-même, soit de l'indication de l'endroit où elle figure sur l'étiquetage.

Remarques générales concernant le réfrigérateur :



**PENSER A RETIRER LES CACHES EXTERIEURS DES AERATEURS HAUTS ET BAS
(en cas de fonctionnement au gaz)**



Fermeture de l'alimentation en gaz !

En cas de mise hors service du réfrigérateur pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt de bord et la valve de la bouteille

L'ALIMENTATION EN EAU

EAU PROPRE

Le remplissage se fait par une coupelle extérieure munie d'une fermeture à clef signalée par un symbole autocollant.

Le réservoir est situé dans un coffre de banquette ou dans le double plancher, suivant les modèles. L'enclenchement de l'interrupteur situé sur la centrale électronique permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne alors automatiquement à chaque dépression créée par l'ouverture des robinets situés sur l'évier de la cuisine ou du lavabo de la salle d'eau.

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

Un faible débit d'eau peut faire fonctionner la pompe par saccades.

Le ballon de 10 l du chauffe-eau à accumulation TRUMATIC ou combiné C3400 doit être rempli en cas d'utilisation d'eau chaude (consulter pour cela la notice TRUMATIC).



Ne jamais verser de l'eau bouillante dans l'évier, le lavabo, la douche et les toilettes.

En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon aux fins de remplissage, puis de chauffage.

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur la centrale électronique.

Eaux Usées

Elles sont recueillies dans un ou deux réservoirs situés sous le véhicule. La vidange s'effectue avec le tuyau souple situé derrière la jupe de bas de caisse en aluminium, qui, raccordé sur la vanne permet d'évacuer l'eau. Un autocollant indique l'emplacement de la vanne.

Que faire en cas de perturbations ?

Les eaux usées remontent dans la douche :

Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent d'eau peut remonter par la douche passant par différents conduits d'évacuation. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

UTILISATION HIVERNALE

D'une manière générale, selon l'utilisation du camping-car, le nombre de personnes, le lieu de stationnement, l'humidité et les températures à l'intérieur ou à l'extérieur, veillez à ce que le camping-car soit suffisamment aéré et chauffé ;

Lorsque le camping-car est habité et que les appareils Trumatic chauffage et chauffe-eau sont utilisés, le réservoir d'eau propre ainsi que les tuyaux d'eau ne gèlent pas. En cas d'utilisation négligente (porte de coffre extérieur mal fermée par exemple), d'exposition aux vents dominants ou de froid particulièrement intense (température inférieure à - 5°C), un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient donc d'apporter une grande attention à ce problème.

A noter que sur le combiné Trumatic C3402 ou C6002 se trouve une soupape antigel automatique, qui s'ouvre automatiquement quand il y a danger de gel dans le véhicule. Cette soupape s'ouvre également de manière automatique, lorsque la batterie cellule est déconnectée.

Veillez par exemple à mettre en place les caches-aérateurs du réfrigérateur. Ces caches-aérateurs doivent être impérativement enlevés en cas de fonctionnement au gaz.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même lorsque vous sortez, afin que les conduites d'eau (en particulier les conduites menant aux toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas.

L'intérieur du camping-car est étanche aux diffusions de vapeur, c'est-à-dire que la condensation qui apparaît lorsque l'on fait de la cuisine, lorsque l'on prend une douche ou lorsque l'on sèche des vêtements mouillés, ne s'évapore pas naturellement. Pour cela, il faut bien aérer tout en chauffant fortement.

Lire également attentivement le chapitre « hiver » dans le manuel utilisation du constructeur du châssis.

Le fonctionnement d'une bouteille de gaz de type « Twinny » peut être perturbé par temps froid, lors d'une consommation de gaz importante (utilisation du C3402 par exemple). Dans ces conditions, ne l'utiliser qu'en réserve et lui préférer la bouteille de 13 kg.

Hivernage du camping-car

La protection du camping-car non habité et non chauffé est nécessaire et les règles suivantes pour une bonne vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre doivent être respectées.

Vidanger :

- Le réservoir d'eaux usées par la vanne de vidange. Pour les véhicules double-plancher uniquement, ouvrir la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Le réservoir d'eau propre par la trappe de visite située sous les coussins, ouvrir la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- les robinets mitigeurs ouverts en position médiane, la pomme de douche posée dans le fond du bac à douche.

Sur les chauffe-eau Trumatic réf. BS10 / BS14, ouvrir les soupapes sécurités vidanges (levier jaune en position verticale).

Sur le combiné Trumatic C3402/ C6002, appuyer sur les boutons rouges de la soupape anti-gel.

Mettre la pompe en fonctionnement, pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie.

La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.

La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.

Il est donc impératif d'éteindre l'alimentation en 12V si le véhicule n'est pas habité !

- ✓ NETTOYER l'intérieur des réservoirs pour éviter la formation d'odeurs ou d'algues causées par la présence d'eau stagnante même en petite quantité. Une trappe d'accès est prévue sur tous les réservoirs. Un bouchon de vidange est prévu dans le réservoir d'eau propre (accès par la trappe).
- ✓ VIDANGER le réservoir d'eau de la toilette Thetford ainsi que la cassette ; actionner l'électrovanne.

L'INSTALLATION ELECTRIQUE



TRÈS IMPORTANT

NE JAMAIS permettre ou réaliser des modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés.

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie.

Les principaux éléments du circuit sont :

- La façade de contrôle (ou centrale), située le plus souvent au-dessus de la porte,
- Le transformateur, situé à proximité dans une zone de rangement.



TRES IMPORTANT

- ✓ **Pendant les trajets** : toutes les fonctions de la centrale doivent être éteintes. L'alimentation 12 V du réfrigérateur se fait automatiquement au démarrage du véhicule.
- ✓ **Pendant votre absence** (même courte) : l'alimentation de la pompe doit être coupée.

L'installation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

✧ **L'alimentation sur secteur 230 V**

Elle est établie par un câble extérieur dont le branchement sur le camping-car s'effectue par la prise bleue PL17, fixée sur la carrosserie. Cette prise comporte une "terre" obligatoire pour éviter tout accident. Enclencher le disjoncteur situé à proximité de votre transformateur, afin d'alimenter la cellule.

L'alimentation 230 V secteur permet :

- l'utilisation d'une prise secteur dans la cuisine
- l'utilisation du réfrigérateur en 230V
- l'utilisation du chargeur de batterie.

✧ **L'alimentation 12V :**

1/ L'alimentation 12 V provient des batteries du camping-car. Il y en a deux : une pour le moteur, une pour la cellule. Tous les équipements électriques faisant partie de la partie automobile sont alimentés par la batterie moteur. La batterie cellule alimente les appareils électriques de la cellule.

Cette batterie cellule est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consultez votre concessionnaire.

2/ Ces deux batteries sont séparées par un coupe-circuit électronique qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique.

Une charge de compensation est apportée à la batterie moteur par le chargeur Schaudt. Celle-ci ne permet pas la recharge complète d'une batterie vidée mais permet de compenser les faibles consommations dues au fonctionnement d'un auto-radio ou d'une alarme, par exemple.

3/ Principes de base indispensables pour gérer l'énergie de votre camping-car :

✓ Avant de partir en voyage et notamment après une longue période de non-utilisation, n'hésitez pas à recharger les deux batteries.

✓ Pendant le voyage, raccorder votre camping-car à une prise électrique 230 V le plus souvent possible, afin de gagner en autonomie et en longévité.

Si ce raccordement 230 V n'est pas possible, ne pas utiliser la batterie moteur qui doit être réservée au démarrage.

Ne pas oublier que les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante, en cas d'utilisation nocturne et simultanée des appareils électriques, tels que la lumière, le téléviseur, le chauffage ...

✓ Après le voyage :

a) Arrêt d'une semaine à un mois : basculer l'interrupteur de la centrale électronique en position arrêt total.

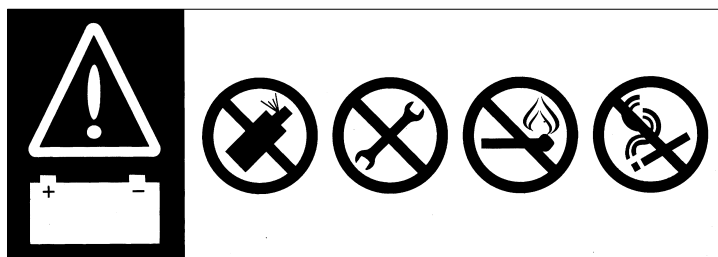
b) Arrêt supérieur à 1 mois : déconnecter les cosse de la batterie moteur et de la batterie auxiliaire après vous être assuré de leur bonne charge. En effet, une batterie déchargée est sensible au gel. Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes avant de débrancher la batterie.

✧ **Branchement du panneau solaire**

Le branchement du panneau solaire doit se faire sur la façade de l'électroblock (cf p.28) BLOCK 4. Il est important de bien suivre les instructions de montage fournies par le constructeur du panneau solaire.



BATTERIE AUXILIAIRE



- La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Eviter d'approcher impérativement de la batterie, des flammes ou des cigarettes allumées. Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.
- Attention à votre chargement : en aucun cas, des objets (en particulier des bombes aérosols) ne doivent être mis en contact avec votre batterie. Veillez le cas échéant, à ce que le couvercle de son logement reste bien fermé.
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes avant de débrancher la batterie auxiliaire.
- Sur les modèles Explorateur, la batterie est placée dans l'aile côté chauffeur.



TRÈS IMPORTANT

Le liquide contenu dans la batterie auxiliaire, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.



L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de lésion.

✧ **Fusibles**

En dehors des fusibles placés sur le bloc électrique Schaudt de votre véhicule (voir description ci-après), les fusibles protégeant votre installation électrique sont les suivants :

- Pour tous les véhicules :
 - ✓ Fusible rouge 50A pour batterie-moteur
 - ✓ Fusible rouge 50A pour batterie auxiliaire
 - ✓ Fusible gris 2A pour liaison alternateur/ bloc électrique
 - ✓ Fusible gris 2A pour l'indicateur de batterie auxiliaire de la centrale
 - ✓ Fusible rouge 10A pour l'indicateur de batterie moteur, et recharge de la batterie.
- En complément, pour les véhicules équipés d'un réfrigérateur 97 litres :
 - ✓ Fusible bleu 15A pour le réfrigérateur et l'indicateur de batterie moteur de la centrale.
- En complément pour les véhicules équipés d'un réfrigérateur 142 litres :
 - ✓ Fusible rouge 10A uniquement pour l'indicateur de batterie moteur dans la centrale ; le fusible du réfrigérateur (25A) étant situé à proximité de ce dernier accessible par l'aération extérieure.

👉 Localisation :

En fonction de la conception du véhicule, différents emplacements sont possibles :

Toujours à proximité de l'Electrobloc Schaudt, ils sont dans la plupart des cas situés dans la banquette avant droite ou dans le lit arrière, exceptionnellement dans la penderie.



GROUPE ELECTROGENE

Attention à l'utilisation d'un groupe électrogène raccordé sur le réseau 220 V du camping-car. Celui-ci doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE ELECTRONIQUE SCHAUDT

Introduction

Ce manuel d'utilisation contient des instructions importantes pour le fonctionnement en toute sécurité du panneau de contrôle et de commande. Il est impératif de lire et de suivre les Indications de sécurité données.

Toujours emporter le manuel d'utilisation dans le camping-car/la caravane. Transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.



Si vous ne tenez pas compte de ce symbole, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Si vous ne tenez pas compte de ce symbole, vous risquez d'endommager l'appareil ou les consommateurs qui y sont raccordés.



Ce symbole indique des recommandations ou des particularités.

La contrefaçon, la traduction et la copie de tout ou partie du document sont interdites, sauf autorisation écrite.

Indications de sécurité

Le panneau de contrôle et de commande est construit selon les règles de l'art et les règles reconnues en matière de sécurité. Mais des personnes peuvent être blessées ou le panneau de contrôle et de commande endommagé si les indications de sécurité de ce manuel d'utilisation ne sont pas respectés.

Utiliser le panneau de contrôle et de commande uniquement lorsqu'il est dans un état techniquement parfait. Tenir compte du manuel d'utilisation.

Les pannes qui affectent la sécurité des personnes ou du panneau de contrôle et de commande doivent être immédiatement réparées par un personnel spécialisé.



- L'installation électrique du camping-car ou de la caravane doit correspondre aux directives DIN, VDE et ISO en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites.

- Procéder à des modifications au niveau du panneau de contrôle et de commande est formellement interdit.

- Les travaux de raccordement doivent être effectués uniquement hors tension.

- Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage de la société Schaudt.



- Une décharge ou une surcharge durable de la batterie de l'espace habitable entraîne des dommages irréparables.

- Arrêter l'interrupteur 12 V en quittant le véhicule. Cela permet d'éviter un décharge inutile de la batterie.

Description et utilisation conforme

Le panneau de contrôle et de commande LT 300 permet de commander les fonctions électriques de la partie habitable du camping-car et d'afficher les différentes valeurs à mesurer que sont les tensions, les courants des batteries ou les niveaux du réservoir d'eau.

Ce système comprend :

- Bloc électrique comprenant un module de charge, la distribution 12 V complète et la protection des circuits de courant
- Capteurs pour la mesure du niveau dans les réservoirs d'eau

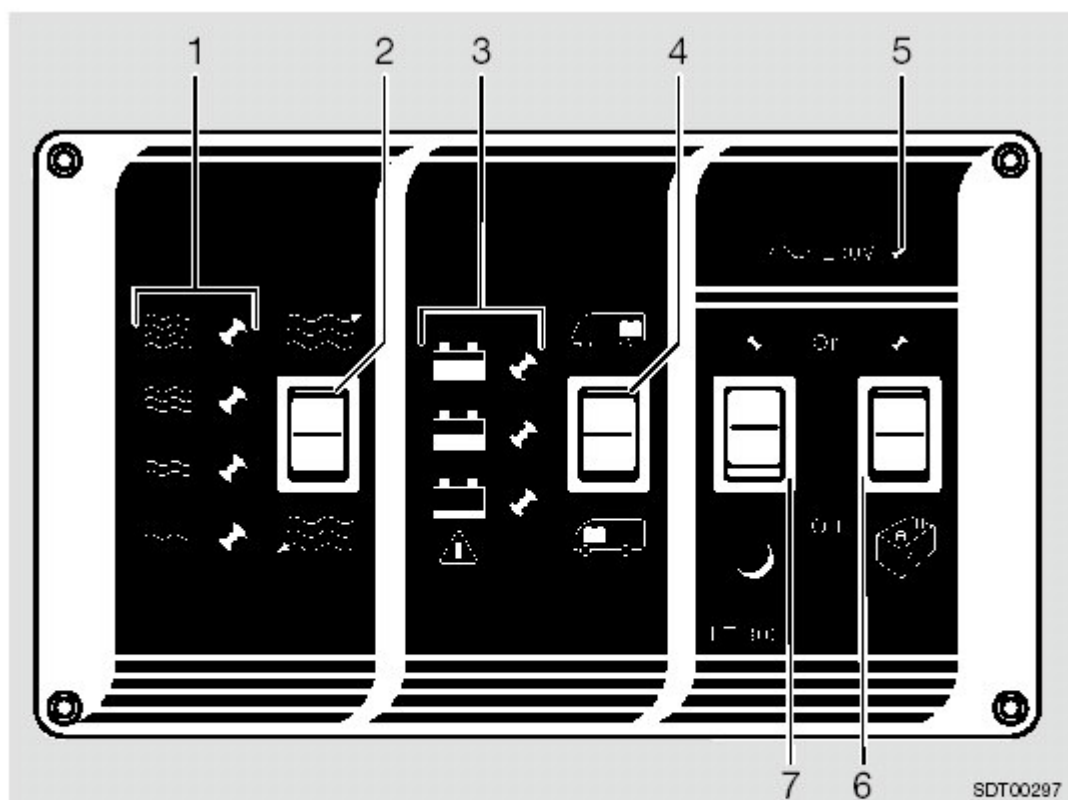


Fig. 1 Panneau de contrôle et de commande LT 300

- 1 Voyants de contrôle niveau réservoir
- 2 Commutateur niveau réservoir
- 3 Voyants de contrôle tension de batterie
- 4 Commutateur tension de batterie
- 5 Voyant de contrôle 230 V
- 6 Interrupteur principal 12 V
- 7 Commutateur alimentation électrique pompe

Caractéristiques électricité

Tension de service

12 V (10–14,5 V), alimentation par bloc électrique

Utilisation

1. Activation et désactivation de l'alimentation 12 V de l'espace habitable

Interrupteur principal 12 V

L'interrupteur principal 12 V situé sur le panneau de contrôle et de commande permet d'allumer et d'éteindre tous les consommateurs.

A l'exception de :



- Valve antigel
- Chauffage
- Marchepied
- Réfrigérateur AES/à compression
- Pour le EBL 269 et le EBL 269 A : Circuit 1, éclairage auvent
- Pour le EBL 269-2 et le EBL 269-2 A : Circuit 4, circuit 5

Appuyer sur le haut de l'interrupteur :

L'alimentation 12 V est activée. Le voyant de contrôle vert 12 V s'allume.

Appuyer sur le bas de l'interrupteur :

L'alimentation 12 V est désactivée. Le voyant de contrôle vert 12 V est éteint.

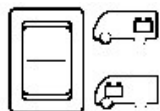


- Arrêter l'interrupteur 12 V en quittant le véhicule. Cela permet d'éviter un décharge inutile de la batterie.

2. Contrôle de la tension de batterie

Trois voyants de contrôle affichent l'état de charge de la batterie dépendant de la tension de batterie sur 3 niveaux. Dès que le commutateur est actionné, le voyant de contrôle s'allume pour la plage de tension correspondante.

Commutateur tension de batterie



- Appuyer sur le haut de l'interrupteur :
La tension de la batterie de l'espace habitable s'affiche.
- Appuyer sur le bas de l'interrupteur :
La tension de la batterie de démarrage s'affiche.

Le tableau suivant permet d'interpréter avec justesse les plages de tension de la batterie de l'espace habitable qui sont affichées par les voyants de contrôle. Ces valeurs sont valables lorsque le dispositif est en service et non à l'arrêt (tension de repos).

Plage de tension de la batterie	Mode voyage Le véhicule roule	Fonctionnement batterie Véhicule à l'arrêt sans raccordement 230 V	Fonctionnement secteur Véhicule à l'arrêt raccordement 230 V
Rouge 	Pas de chargement par la génératrice électrique	Consommateurs désactivés : Batterie vide	Pas de chargement par le bloc électrique
Moins de 10,9 V - Risque de décharge	Réseau de bord 12 V surchargé	Consommateurs activés : Batterie surchargée	Réseau de bord 12 V surchargé
Jaune 	Pas de chargement par la génératrice électrique ¹⁾	Plage normale	Pas de chargement par le bloc électrique ¹⁾
De 10,9 V à 12,3 V	Réseau de bord 12 V surchargé ¹⁾		Réseau de bord 12 V surchargé ¹⁾
Vert 	Chargement de la batterie	Batterie intégralement chargée	Chargement de la batterie
Plus de 12,3 V			

¹⁾ Si la tension ne dépasse pas cette plage pendant plusieurs heures.



- Une décharge ou une surcharge durable de la batterie de l'espace habitable entraîne des dommages irréparables.
- Désactiver une partie des consommateurs en cas de surcharge du réseau de bord 12 V.
- Les consommateurs silencieux causent parfois le déchargement insidieux de la batterie.

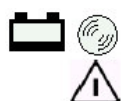
3. Alarme de la batterie de l'espace habitable



- Une décharge durable de la batterie de l'espace habitable entraîne des dommages irréparables.

Voyant d'alerte de la tension de batterie

Le voyant de contrôle rouge sert simultanément de voyant d'alerte et clignote dès que la tension de la batterie de l'espace habitable est inférieure à 10,8 V.



- Eteindre tous les consommateurs.
- Recharger la batterie par roulage ou par branchement au secteur 230 V.

4. Contrôle du niveau du réservoir

Quatre voyants de contrôle affichent le niveau du réservoir d'eau sélectionné.

Le niveau du réservoir s'affiche avec l'actionnement du commutateur.



- Le contrôle des niveaux de réservoir ne convient pas pour le fonctionnement continu. Celui-ci pourrait endommager les capteurs de mesure.

Commutateur niveau réservoir



- Appuyer sur le haut de l'interrupteur :
Le niveau du réservoir d'eau s'affiche.

- Appuyer sur le bas de l'interrupteur :
Le niveau du réservoir d'eaux usées s'affiche.

Le tableau suivant permet d'interpréter avec justesse le niveau du réservoir qui est affiché par les voyants de contrôle.

Voyant de contrôle	Niveau du réservoir
	Plein ou presque plein
	Env. plein aux 3/4
	Env. plein aux 1/2
	Env. plein aux 1/4
Aucun voyant de contrôle ne s'allume	Vide ou presque vide

5. Contrôle du secteur 230 V

Voyant de contrôle 230 V



Le voyant de contrôle 230 V jaune s'allume si la tension de secteur est présente à l'entrée du bloc électrique.

6. Activation et désactivation de l'alimentation en courant de la pompe

Commutateur pompe



- Appuyer sur le haut de l'interrupteur :
L'activation de la pompe est possible. Le voyant de contrôle vert s'allume.

- Appuyer sur le bas de l'interrupteur :
L'activation de la pompe est impossible. Le voyant de contrôle vert est éteint.



Lorsque l'on appuie sur le bas du commutateur, il est possible d'ouvrir le robinet d'eau sans faire marcher la pompe (pour effectuer p. ex. la vidange des conduites d'eau).

Mise en service

Le panneau de contrôle et de commande ne peut être mis en service qu'avec un bloc électrique et l'accessoire de mesure du niveau du réservoir d'eau.



Les travaux de raccordement doivent être effectués uniquement hors tension.

Maintenance

Le panneau de contrôle et de commande ne nécessite pas d'entretien.

Nettoyage

Nettoyer la plaque frontale avec un torchon doux légèrement humidifié et avec un détergent doux.

Ne jamais utiliser d'éthanol, de diluant ou de produit semblable.

Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle et de commande.

Immobilisation

Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée (p. ex. pendant l'hiver), séparer la batterie de l'espace habitable du réseau de bord 12 V. Recharger pleinement la batterie de l'espace habitable avant l'immobilisation.

Séparation de la batterie de l'espace habitable du réseau de bord 12 V

Respecter l'ordre des étapes de travail suivantes :

1. Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V sur le panneau de contrôle et de commande.
2. Déconnecter les bornes de raccordement des pôles de la batterie.



Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique correspondant en ce qui concerne d'autres mesures relatives à l'immobilisation.

Pannes, causes possibles et remèdes

Si vous ne pouvez remédier vous-même à une panne à l'aide du tableau suivant, adressez-vous à notre adresse de service après-vente.

Si cela n'est pas possible, p. ex. lors d'un séjour à l'étranger, un atelier spécialisé est également habilité à réparer le panneau de contrôle et de commande.

En cas de réparations exécutées de façon non conforme, la garantie sur le panneau de contrôle et de commande n'est plus valable et la société Schaudt GmbH ne peut être tenue pour responsable des dommages qui en résultent.

Panne	Cause possible	Remède
L'alimentation 12 V ne fonctionne pas	Interrupteur principal 12 V désactivé	Activer interrupteur principal 12 V
Voyant de contrôle 12 V est éteint	Interrupteur principal 12 V désactivé	Activer interrupteur principal 12 V
Batterie espace habitable : Pas de tension	Batterie espace habitable non chargée	Charger batterie espace habitable
	Batterie de l'espace habitable est déchargée	 ▲ Une décharge durable de la batterie de l'espace habitable entraîne des dommages irréparables
	Des consommateurs silencieux causent le déchargement de la batterie, p. ex. valve antigel du chauffage combiné	Charger complètement la batterie de l'espace habitable avant une longue immobilisation du camping-car
La pompe ne fonctionne pas	Commutateur concerné désactivé	Activer commutateur concerné

L'ENTRETIEN DE VOTRE CAMPING-CAR

❖ **L'entretien de la partie automobile**

Il convient de se référer au manuel d'instruction du constructeur.

Ne pas oublier de contrôler l'état de la batterie auxiliaire.

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation.

❖ **L'entretien des baies**

Le verre acrylique doit être nettoyé à la lessive de savon et abondamment à l'eau ou avec un produit d'entretien spécial (risque de rayure et de fendillement).

Les joints en caoutchouc doivent être entretenus au talc.

Les stores doivent être uniquement nettoyés à l'eau et à la lessive de savon douce.

Ne pas laisser les stores à l'état fermé pendant une durée prolongée, sinon une usure prématurée des matériaux est susceptible d'apparaître.

❖ **Lavage extérieur**

A grande eau et aussi fréquemment que possible tant pour la carrosserie que pour les vitrages.

N'utiliser que des éponges et chiffons doux. Tampons abrasifs et détergents sont à proscrire.

Le nettoyage des parois s'effectue avec un chiffon humide sans produit spécifique.

Pour l'utilisation du nettoyeur haute pression, éviter un usage trop intensif pouvant détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques ...).



DOUBLE-VITRAGE

Ne jamais utiliser de produits solvants ou décapants de type alcool, ceux-ci détérioreraient immédiatement le vitrage. Nettoyage uniquement à l'eau.



TRÈS IMPORTANT

Ne pas garder de bombes aérosol dans le camping-car. Il y a danger d'explosion, car ces bombes ne doivent pas être exposées à des températures supérieures à 50°C. Or en période estivale, la température de l'habitacle peut dépasser cette valeur.

LE SERVICE APRES-VENTE

Grâce à un système performant de livraison des pièces détachées, MOOVEO est en mesure de livrer ses concessionnaires européens sous 72 heures, selon disponibilité du stock.

MOOVEO développe une politique de stockage à long terme de pièces détachées sur plusieurs années. Les concessionnaires de notre réseau sont en mesure de vous fournir toutes les pièces nécessaires à la réparation et à l'entretien de votre véhicule (peinture, détachant, tissu, adhésifs...).



PIECES DE RECHANGE

Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange d'un appareil doivent être conformes aux spécifications du fabricant de l'appareil et il convient qu'elles soient montées par lui-même ou son représentant agréé.

PRESSIION DE GONFLAGE A FROID EN BARS DES PNEUMATIQUES*

PNEUMATIQUE	PRESSIION AV. bars	PRESSIION ARR. bars
FIAT / CITROËN		
↪ Pour pneumatiques avec valve métallique (type Michelin Camping) :		
215/70 R 15 XC (109/107) Q	5,0	5,0
215/75 R 16 XC (113/111) Q	5,5	5,5
↪ Pour autres pneumatiques (uniquement en 16 pouces) :		
215/75 R16 (113/111 R)	4,5	4,5

* données préconisées par les fabricants de pneumatiques

↪ Comment épargner vos pneus ?

Il est très important de vérifier régulièrement la pression de gonflage de vos pneus. N'oubliez pas que la roue de secours en fait partie. Nous vous recommandons d'y prêter attention toutes les 2 semaines ou avant tous vos grands voyages.

Lors du contrôle, vos pneus sont froids. Si jamais vous deviez faire la vérification sur des pneus chauds, prévoyez 0,3 bars de plus.

Si vos pneus devaient rouler avec une pression insuffisante, celle-ci provoquerait une surchauffe qui risquerait alors de les endommager de manière importante.

⚠ Attention, le réglage du parallélisme, effectué en usine par le constructeur du châssis, doit impérativement être contrôlé à 1500 Km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20000 Km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

DROITS ET DEVOIRS DU CAMPING-CARISTE

MOOVEO soutient l'action du Comité de Liaison du Camping-Car (le CLC) et engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par le CLC*.

❶ L'utilisation des camping-cars comme moyens de transport doit répondre aux règles de la circulation routière applicables à la catégorie de véhicules à laquelle appartiennent les camping-cars (voitures particulières).

❷ L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.

❸ Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- ↪ à faible densité de population,
- ↪ ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce,
- ↪ pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence constituer une gêne à la circulation.

❹ De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- ↪ sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule,
- ↪ sans nuisance pour les riverains,
- ↪ sans monopolisation de l'espace public,
- ↪ en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures.

❺ L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- ↪ dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- ↪ la vidange d'eaux "noires" (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

❻ Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

❼ Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion.

❽ On aura toujours intérêt de se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions.

❾ L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

* le CLC est constitué par des organismes suivants :

- le Syndicat des Constructeurs de camping-cars : SICVERL
- le Syndicat des distributeurs de camping-cars : DICA
- la Fédération des Clubs d'utilisateurs de camping-cars : FACCC



Moovéo • 44310 La Limouzinière
France

www.mooveo.info

TÉL. 02 40 32 16 00

FAX 02 40 05 85 90